



Communiqué de Presse

Lyon, le 06/01/2016

Contacts presse

Lyon :

Laure HÉLARY

Tél. : 04 78 63 26 96

Courriel : laure.helary@insee.fr

Chamalières :

Elsa LE MANH HO

Tél. : 04 73 19 78 71

Courriel : elsa.le-manh-ho@insee.fr

« Les montagnes d'Auvergne - Rhône-Alpes éloignées des services courants »

Collection « Insee Analyses » – Numéro 2 – janvier 2016

En Auvergne - Rhône-Alpes, près de 13 % des habitants accèdent en plus de sept minutes en voiture aux principaux services de la vie courante. Au niveau national, ce seuil détermine les territoires les moins bien desservis. Entre les communes démographiquement les plus « denses » et les moins « denses » il existe de fortes disparités. La montagne est un autre facteur discriminant pour l'accessibilité aux services.

L'accessibilité aux services fortement corrélée au degré d'urbanisation

Les habitants des territoires les plus urbanisés accèdent rapidement aux services de la vie courante, en revanche ce n'est pas le cas dans les territoires plus ruraux. Ainsi, dans les espaces densément peuplés la moitié de la population accède en moins de trois minutes à ces services. Ce temps médian s'élève à 11 minutes dans les espaces très peu denses.

La montagne, facteur d'éloignement

La montagne est un autre facteur d'inégalité d'accès aux services. Ainsi, en Auvergne - Rhône-Alpes, en zone de montagne très peu dense, ce temps de trajet s'élève à 18 minutes. Ce sont six minutes de plus que dans les zones hors montagne.

Selon les massifs, l'accessibilité est très différente. Ainsi, en Haute-Savoie, 10 % des habitants de communes de montagne peu ou très peu denses sont à plus de 10 minutes en voiture des services courants contre 14 minutes dans les communes cantaliennes et 16 minutes dans celles de l'Ardèche et de la Drôme,

Des disparités au niveau des aires urbaines

Pourtant l'urbanisation ne signifie pas pour autant réduction du temps de trajet. Des disparités apparaissent dans les zones peu denses des grandes aires urbaines : dans celles de Lyon où la moitié de la population des communes de faible densité accède aux services « courants » en moins de 5,5 minutes, alors qu'à Aurillac, Montbrison ou Issoire, la moitié de la population met plus de sept minutes à accéder à ces mêmes services.

**L'étude de l'Insee Auvergne - Rhône-Alpes est sous embargo
et sera mise en ligne à 18h.**